



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure,
800 rue de la Gauchetière Ouest
Voir aux présentes - See herein
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure,
800 rue de la Gauchetière Ouest
Voir aux présentes - See herein
Montréal
Québec
H5A 1L6

| | |
|---|--|
| Title - Sujet Mobilier AMA - SA Furniture | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EF245-181519/A | Amendment No. - N° modif. 005 |
| Client Reference No. - N° de référence du client EF245-18-1519 | Date 2017-11-30 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-160-14602 | |
| File No. - N° de dossier MTA-7-40233 (160) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-12-06 | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Asquino, Carolina | Buyer Id - Id de l'acheteur mta160 |
| Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3549 () | FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|---|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

MODIFICATION 005

Cette modification 005 est soulevée pour ce qui suit:

- 1) Ajouter l'annexe A.3 (items de la catégorie 5) à l'invitation à soumissionner de la modification 004.
- 2) Remplacer les plans AutoCAD du 5^e et 6^e étage et les plans PDF de Mobilier pour le 5^e et 6^e étage.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.

ANNEXE A.3 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s)

- a. Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

- Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

- Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- c. Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement métalliques

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand les produits requis doivent s'uniformiser à la hauteur de systèmes de cloisons faisant partie d'un inventaire existant. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

- Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

- Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE 1 : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires.

RÈGLE 2 : Les clients peuvent exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 15 % du total du ou des produits de catégorie 6 indiqués au tableau 9, article 1 (avant les taxes applicables). Lorsque cette option est appliquée, l'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables après l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'Annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 15 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 9, article 1.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit ou de cette même série.

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

g. Services liés aux produits2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits (

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) _____

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit au tableau 1 ci-bas - Catégorie 5.

On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____ (à être indiquée lors de l'attribution du contrat)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 5

Tableau 1 – Produits

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | |
|--|--------|--|-----|---------------------------------------|--------------------------------|---|
| Pt | CIUGDC | Description du produit (zone facultative) | Qté | N° de pièce du fournisseur | Prix unitaire ferme** \$ | Total calculé [Qté x Prix] \$ |
| 1 | MADME | | 151 | | | |
| 2 | MADME | | 119 | | | |
| Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doit pas dépasser 20% de la quantité des produits du tableau ci-dessus. | | | | | | |
| Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D. | | | | | | |
| | N/A | | | | | |
| | | | | Total des produits | | \$ |
| ** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. | | | | | | |

Tableau 2 – Livraison

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | |
|--|---|---------------------|---|--|---------------------------|---|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue (A-M-J) | Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)* | Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous* | Prix de lot ferme** \$ | Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$ |
| 1 | DEC - 800 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal 5 ^{ème} étage | Du 2 au 4 mars 2018 | En dehors – à partir de 18 hrs le 2 mars jusqu'à 22 hrs le 4 mars | | | |
| 2 | DEC - 800 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal 6 ^{ème} étage | Du 2 au 4 mars 2018 | En dehors – à partir de 18hrs le 2 mars jusqu'à 22hrs le 4 mars | | | |
| * Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. Note : Les livraisons sont permises durant les jours d'affaires, seulement entre 18 h et 6 h. | | | | Total des livraisons : | | \$ |

Tableau 3 – Installation

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | |
|--|---|--|--|---|---------------------------|---|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu : | Date voulue (A-M-J) | Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)* | Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous* | Prix de lot ferme** \$ | Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$ |
| 1 | DEC - 800 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal 5 ^{ème} étage | Du 5 au 16 mars et Du 16 au 23 mars | Normales et/ou En dehors – voir note | | | |
| 2 | DEC - 800 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal 6 ^{ème} étage | Du 5 au 16 mars et Du 16 au 23 mars | Normales et/ou En dehors – voir note | | | |
| <p>* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Note : Les délais prévus pour l'assemblage et le raccordement électrique et pour le câblage sont de 2 semaines et sont planifiés entre le 5 et le 16 mars 2018 (catégorie 1). Une semaine supplémentaire est prévue pour l'installation du mobilier des autres catégories du 16 au 23 mars.</i> <i>L'acceptation finale des biens doit avoir lieu pour le 23 mars 2018. Le fournisseur devra prévoir le nombre d'équipes et de personnel requis de manière à respecter cet échéancier. Au besoin, des équipes de soir et de fin de semaine devront être prévues. Il est possible que les dates soient révisées en cours de projet. Les dates finales seront reconfirmées avec l'entrepreneur général 30 jours avant la date planifiée.</i> <i>L'assemblage pourra être réalisé durant le jour à condition de respecter les règles de conduites du bâtiment et d'éviter les nuisances des occupants connexes aux travaux. Les heures normales sont de 7h à 17h.</i></p> | | | | Prix total de l'installation | | \$ |

Tableaux 4 à 7 – Non applicable

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

| | | |
|-----------|---|---|
| 1. | Finis normalisés | |
| 1.1 | <p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, le/la responsable du projet enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p> | |
| 2. | Installations du Canada où se fera la livraison | |
| 2.1 | Plates-formes de chargement | |
| A | Lieu | 800 boul René Lévesque Ouest – Accès au Quai par l'arrière du bâtiment : Tournez à droite dans la ruelle Est, tout de suite après vous être engagé sur Belmont à partir de la rue Université. |
| B | Quai/ | Il n'y a pas de plateforme votre camion doit avoir un tail gate |
| C | Élévateur | 1 ascenseur de service - Existant de Capacité pondérale, p. . maximum 3000lb |

| | | |
|------------------------------------|------------------|---|
| | | Taille –66" de front x 114" de profond - Voir dessin |
| D | Porte | 46" x 84" - Voir dessin |
| 2.2 | Monte-charge | 1 ascenseur de service – voir plus haut |
| 2.3 | Autre (préciser) | <ul style="list-style-type: none"> Hauteur et longueur maximales des camions - La hauteur maximale des véhicules est de 11 pi 9 po (3.5m) et la longueur maximale est de 45 pi (18m). Le monte-charge sera assigné à la compagnie avec une carte d'accès. Une demande devra être faite au propriétaire pour appliquer des couvertures sur les murs du monte-charge. À noter qu'il est strictement interdit de transporter du matériel ou du mobilier par le hall d'entrée principal. <p>Dimension du Freight</p> |
| Continuité des attestations | | |
| | | Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne : |
| 3.1 | | les dispositions relatives à l'intégrité |
| 3.2 | | le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs |
| 3.4 | | la conformité du produit |
| 3.5 | | l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B) |

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

| | | |
|----|---|----|
| 1 | Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C | \$ |
| 2 | Total des produits optionnels (Tableau 4) | \$ |
| 3 | Total des livraisons (Tableau 2) | \$ |
| 4 | Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) | \$ |
| 5 | Total des installations (Tableau 3) | \$ |
| 6 | Total des installations optionnelles (Tableau 6) | \$ |
| 7 | Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7) | \$ |
| 8 | Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) voir Annexe D | \$ |
| 9 | Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu) | \$ |
| 10 | Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) : | \$ |
| 11 | Taxes applicables : | \$ |
| 12 | Coût estimatif total (10 + 11) : | \$ |

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

| | | |
|---|---|-------------|
| Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire | | |
| 1. | Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat | |
| | Nom : | Téléphone : |
| | | Courriel : |
| | | Autre : |

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».